NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5212013 - Mor Braz

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5212013

1.3 Appellation du site

Mor Braz

1.4 Date de compilation

31/07/2008

1.5 Date d'actualisation

31/07/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019728533

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,60556°

Latitude : 47,36806°

2.2 Superficie totale

40276 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	0 %
56	Morbihan	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
44125	PIRIAC-SUR-MER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A001	*Gavia stellata*	w	200	300	i	P		B	B	C	B
B	A001	*Gavia stellata*	c			i	P		B	B	C	B
B	A002	*Gavia arctica*	w	50	100	i	P		B	B	C	B
B	A002	*Gavia arctica*	c			i	P		B	B	C	B
B	A003	*Gavia immer*	w	50	100	i	P		B	B	C	B
B	A003	*Gavia immer*	c			i	P		B	B	C	B
B	A005	*Podiceps cristatus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A005	*Podiceps cristatus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A008	*Podiceps nigricollis*	w			i	P		C	B	C	B

B	A008	*Podiceps nigricollis*	c			i	P		C	B	C	B
B	A009	*Fulmarus glacialis*	c			i	P		C	B	C	B
B	A010	*Calonectris diomedea*	c			i	P		D			
B	A013	*Puffinus puffinus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A014	*Hydrobates pelagicus*	c	100	1000	i	P		C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	w			i	P		C	B	C	B
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	c			i	P		C	B	C	B
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	w			i	P		C	B	C	B
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	c			i	P		C	B	C	B
B	A046	*Branta bernicla*	w			i	P		C	B	C	B
B	A046	*Branta bernicla*	c			i	P		C	B	C	B
B	A048	*Tadorna tadorna*	w			i	P		D			
B	A048	*Tadorna tadorna*	c			i	P		D			
B	A064	*Clangula hyemalis*	w			i	P		D			
B	A064	*Clangula hyemalis*	c			i	P		D			
B	A065	*Melanitta nigra*	w			i	P		B	B	C	A
B	A065	*Melanitta nigra*	c			i	P		B	B	C	A
B	A069	*Mergus serrator*	w			i	P		D			
B	A069	*Mergus serrator*	c			i	P		D			
B	A171	*Phalaropus fulicarius*	w			i	P		D			
B	A171	*Phalaropus fulicarius*	c			i	P		D			

B	A172	*Stercorarius pomarinus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A173	*Stercorarius parasiticus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A175	*Catharacta skua*	w			i	P		C	B	C	B
B	A175	*Catharacta skua*	c			i	P		C	B	C	B
B	A176	*Larus melanocephalus*	c	1000	2000	i	P		D			
B	A178	*Larus sabini*	c			i	P		B	B	C	B
B	A179	*Larus ridibundus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A179	*Larus ridibundus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A182	*Larus canus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A182	*Larus canus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	r			i	P		C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	r			i	P		C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	w			i	P		C	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	r			i	P		C	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	c			i	P		C	B	C	B
B	A188	*Rissa tridactyla*	w			i	P		C	B	C	B
B	A188	*Rissa tridactyla*	c			i	P		C	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	w	10	100	i	P		C	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	c	1000	5000	i	P		C	B	C	B

B	A194	*Sterna paradisaea*	c	10	100	i	P		D			
B	A197	*Chlidonias niger*	c	100	1000	i	P		D			
B	A199	*Uria aalge*	w			i	P		C	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	c			i	P		C	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	w			i	P		C	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	c			i	P		C	B	C	B
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	1000	2000	i	P		A	B	C	B
B	A853	*Ardenna grisea*	c			i	P		C	B	C	B
B	A854	*Hydrobates leucorhous*	c	100	1000	i	P		D			
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	w	100	500	i	P		C	B	C	B
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	c	1000	2000	i	P		C	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	w	50	100	i	P		C	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	c	1000	5000	i	P		C	B	C	B
B	A885	*Sternula albifrons*	c	100	500	i	P		D			
B	A604	*Larus michahellis*	w			i	P		D	B	C	B
B	A604	*Larus michahellis*	c			i	P		D	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site est le prolongement de la Baie de la Vilaine, de la Baie de Pont Mahé, des Traicts du Croisic, au delà de la limite de la laisse de basse mer. Il inclut l'île Dumet, seule partie terrestre du site.

Vulnérabilité
: Compte tenu de son caractère totalement marin et des regroupements d'oiseaux observés (en particulier en période d'hivernage), le site est particulièrement vulnérable aux pollutions marines. Des zones de clapage sont présentes sur le site. L'île Dumet, propriété du conservatoire du littoral, constitue la seule partie terrestre du site, sur laquelle un document d'objectifs a déjà été réalisé.

4.2 Qualité et importance

Le secteur du Mor Braz, allant de la presqu'île de Quiberon jusqu'au Croisic, constitue un ensemble fonctionnel remarquable d'une grande importance pour les regroupements d'oiseaux marins sur la façade atlantique. Le site accueille, principalement en septembre et octobre, un nombre important de Puffin des Baléares (Puffinus mauretanicus), espèce pour laquelle la France porte une responsabilité particulière . De même, en hiver, le Mor Braz est un site de grande importance pour les plongeons, notamment le Plongeon catmarin (Gavia stellata), mais aussi le Guillemot de Troïl (Uria aalge), le Pingouin torda (Alca torda) et la Mouette tridactyle (Rissa tridactyla). A noter aussi la présence de la Macreuse noire (Melanitta nigra) et aussi de la Harelde de Miquelon (Clangula hyemalis) en petit nombre.Le site est également un lieu d'alimentation important pour les sternes (Sterne pierregarin, Sterne caugek) qui nichent dans le secteur. Enfin, un grand nombre d'espèces d'oiseaux marins fréquentent le site en période de migration pré et postnuptiales, parfois en nombre important, comme le Fou de Bassan (Morus bassanus), le Grand Labbe (Catharacta skua), l'Océanite tempête (Hydrobates pelagicus). Le périmètre s'appuie sur les zones de présence les plus importantes d'oiseaux, intégrant les zones d'alimentation, les zones d'hivernage, les zones de stationnement et de passage des oiseaux marins ainsi que des zones de nidification (sur l'île Dumet).

Plus précisément :

Les trois espèces de plongeons (Gavia spp.) sont des hivernants réguliers dans le Mor Braz. Ils arrivent en novembre pour partir à la fin du mois de mars. Ils fréquentent le secteur entre l'île Dumet et le plateau de la Recherche puis le nord de l'île Dumet sur des fonds inférieurs à 20 m de profondeur.

Les alcidés sont présents dans ce secteur d'octobre à avril. Ainsi, au début de l'hiver de nombreux Guillemot de Troïl stationnent et se regroupent autour de l'île Dumet et du plateau de la Recherche sur des fonds inférieurs à 20 m puis ils se répartissent sur tout le Mor Braz en privilégiant les fonds supérieurs à 20 m de profondeur. Enfin, au début du printemps les oiseaux se regroupent sur les bancs de Guérande et le plateau de la Recherche. Le Pingouin torda est également bien présent notamment autour du plateau de la Recherche où il fréquente les fonds de 10 à 20 m de profondeur.

Le Fou de Bassan est présent dans le Mor Braz toute l'année, mais avec des effectifs variables d'une saison à l'autre. Ainsi, les maxima sont notés en mai et juin pendant l'estivage des jeunes. Un important site d'estivage existe au large du Croisic longeant le plateau du Four jusqu'aux îles bretonnes. Ce site est riche en nourriture (chinchards et maquereaux) pour les juvéniles.

L'Océanite tempête est noté en petit nombre pendant la saison d'estivage (juillet et août) dans le Mor Braz puis les effectifs augmentent nettement en automne, les oiseaux se regroupant avant la migration. De beaux stationnements peuvent ainsi être observés à cette époque en stationnement au large du Croisic.

Le Grand Labbe est présent dans le secteur tout au long du cycle annuel mais on observe un pic d'observations au large de l'estuaire de la Vilaine et autour du plateau du Four au mois de novembre. Les autres espèces de labbes peuvent être observées aux deux passages.

La Mouette tridactyle est observée toute l'année dans le secteur du Mor Braz. Les maxima sont toutefois notés en hiver (novembre, décembre, janvier, février) d'abord au large de l'estuaire de la Vilaine, dans les fonds de 10 à 30 m de profondeur, puis entre le Croisic, les Grand Cardinaux et au nord de l'île Dumet. La Mouette pygmée est également présente au printemps (mars-avril) et en hiver.

Plusieurs autres espèces fréquentent le secteur notamment lors des passages migratoires comme le Labbe parasite ou le Labbe pomarin.

Enfin, la plupart des espèces de goélands peuvent être observées dans ce secteur avec parfois des effectifs très importants.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	H	Pollution		I
M	J02.11	Modifications du taux d'envasement, déversement, dépôts de matériaux de dragage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%
Domaine public de l'état	1 %
Domaine public maritime	%

4.5 Documentation

Castège, I., Roux, N., Hémery, G. Recherche et suivi des oiseaux marin en mer. Programme ROMER navires. Diren Pays de la Loire - Ligue pour la protection des oiseaux, 2003. 48-51p

Certain, G. Distribution, abondance et stratégie de recherche alimentaire chez les prédateurs supérieurs du Golfe de Gascogne : Une Etude spatialisée. Thèse de doctorat. Université de la Rochelle - CRELA, 2007. 202p

Deceuninck, B., Boileau, N., Corre, F. Impact de la marée noire de l'ERIKA sur les oiseaux et les milieu fréquentés. Diren Pays de la Loire - Ligue pour la protection des oiseaux, Mars 2003. 43p.

Deceuninck, B., Micol, T. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseau d'eaux . Ligue pour la protection des oiseaux, Juin 2007. 21p

Houte, S., Bretagnolle, V. Recherche et suivi des oiseaux marins en mer. Programme ROMER avion. CNRS - Centre d'études biologiques de Chizè, Novembre 2002. 30p

Recorbet, B. Composition, abondance, distribution et vulnérabilité aux pollutions par hydrocarbures de l'avifaunes marine côtière du Sud Bretagne / Nord Gascogne. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Laboratoire de biogéographie et écologie des vertébrés - Montpellier, 1996. 247p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Dans ce contexte patrimonial intéressant qui concentre de nombreux usages (pêche, transport maritime, activité de dragage - à proximité - et de clapage, activités de plaisance, activités de sports de pleine nature, conchyliculture
), il est fondamental de développer des orientations de gestion, en concertation avec les acteurs, qui favorisent le bon état de conservation des espèces.

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site, dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'intérêt communautaire concernées. Du fait de l'enjeu halieutique fort de la zone, les organisations professionnelles de pêche seront tout particulièrement concernées par la réalisation du document d'objectifs.

La poursuite d'acquisitions de connaissances et le développement de suivis scientifique apparaît comme nécessaire, notamment par l'implication des différents usagers et structures pouvant participer à cet effort.

De la même manière, favoriser les conditions d'accueil pour l'hivernage des oiseaux marins ainsi que les conditions de nidification des espèces sur les ilôts rocheux tout en prenant en compte leur vulnérabilité face aux pollutions marines, sont des orientations de gestion qu'il conviendra d'étudier.

Le rejet des déchets et des éventuels polluants issus des activités maritimes est une préoccupation générale importante. Dans les sites Natura 2000, la conservation des espèces devra être tout particulièrement prise en compte (prévention, sensibilisation ciblée, moyens techniques appropriés).

Sans anticiper sur la phase de concertation, des usages et des pratiques respectueux des espèces pourront faire l'objet de contrats Natura 2000.

Les activités de défense exercées sont en particulier :
Aérienne :
Patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne,
zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique dense,
zones d'entraînement aérien très basse altitude,
zone de largage chaînes SAR,
Bouées acoustiques et artifices,
zones assaut mer et assaut terre depuis la mer

Surface :
patrouilles opérationnelles de surveillance nautique,
zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique dense,
zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29),
transit, activités et mouillage de bâtiments militaires,
zones de tir,
zone d'exercice amphibies,
activités de débarquement (plage des Brebis à la Turballe et plage de la turballe au Croisic)

Sous-marine :
émissions sonar,
zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29),

Action de l'Etat en mer :
opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. La pérennisation des activités de défense (missions et fonctions précitées, notamment), d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution ne devra pas être remise en cause

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront désormais faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

In fine, le maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces ne pourra que bénéficier aux ressources halieutiques, aux activités de pêche professionnelle, comme aux activités récréatives et touristiques qui sont tributaires d'une bonne qualité du milieu marin.